

Examen d'entrée en formation continue (FTLV) diplômante 2023/24

Parcours Atelier Costume

Calendrier prévisionnel de formation : de septembre 2023 à juillet 2024.

Inscriptions administratives

Du 28 novembre 2022 au 02 février 2023,

Les inscriptions se font par un dossier administratif à imprimer et compléter depuis le site Internet www.ensatt.fr, page « formation tout au long de la vie », à renvoyer par la poste à « service FTLV » et par mail à claire.lescuyer@ensatt.fr au plus tard le **jeudi 02 février 2023**, cachet de la poste faisant foi.

Calendrier de l'examen d'entrée

Le mardi 04 avril 2023

Pré-requis attendus des stagiaires

Pour être autorisés à se présenter, les candidats et candidates en formation continue (FTLV) doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au minimum trois années dans les domaines de l'art, de la culture ou du spectacle ou dans un domaine connexe au parcours en atelier costume du spectacle (habillage, textiles, couture, mode).

Les candidats et candidates mettront en particulier en évidence dans leur CV et leur entretien, leur expérience en tant que costumier-costumière (coupe, réalisation, régie costume).

La formation « Atelier Costume » délivrant lors de la sortie de l'année d'étude - sous réserve de la réussite du stagiaire- un diplôme conférant le grade de Master à son titulaire, les candidats et candidates doivent être détenteurs à l'entrée, d'un cursus validant 180 crédits ECTS ou trois années d'études validées après le baccalauréat.

En cas inverse, l'Ensatt demande aux candidats et candidates de procéder à une démarche de VAP (Validation des Acquis Professionnels) qui permettra au jury d'apprécier si, par leur parcours antérieur, les candidats et candidates ont exercé des missions dont les enjeux correspondent à ce qui est attendu d'un stagiaire diplômé d'un bac+3.

Attention : Tous candidats et candidates ne pouvant attester d'un diplôme validant un bac +3 doivent déposer un dossier VAP à renvoyer par mail à claire.lescuyer@ensatt.fr, en même temps que leur dossier administratif, soit au plus tard le jeudi 02 février 2023 (Voir sur le site internet, la fiche consacrée aux modalités du dossier VAP).

L'examen d'entrée est également ouvert aux candidats et candidates étrangers qui -outre la condition précédente- justifient d'un niveau de maîtrise de la langue française correspondant au Diplôme d'étude en langue française (DELFF) niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues ou de tout autre diplôme équivalent (TCF, DALF..)

Toute personne en situation de handicap est invitée à se signaler dès son inscription, par un mail auquel elle joindra une pièce justificative, afin que la cellule handicap de l'ENSATT puisse adapter les épreuves du concours à sa situation.

Compétences, aptitudes et connaissances souhaitées

Culture artistique

Culture du costume historique et connaissances des matériaux

Goût pour le travail en autonomie et en équipe

Bonne culture générale

Anglais

Déroulement de l'examen d'entrée

Des mesures d'hygiène et de distanciation sociale seront mises en œuvre pour accueillir les candidats et organiser les épreuves dans le souci de la sécurité de tous.

Admission, épreuves 1 et 2, le mardi 04 avril 2023

- **Epreuve pratique :** (durée 4 h 30)

A partir d'un patron, d'un croquis légendé et d'explications, le candidat ou la candidate devra réaliser une pièce d'étude en temps limité regroupant des difficultés de réalisation de costume de spectacle.

Par exemples : pose de biais ou ganses, incrustations, poches, montages de manches, de cols...

- **Entretien :** (durée 20 minutes). Après-midi à partir de 14h00

Entretien avec un jury portant notamment sur le parcours de vie, l'expérience professionnelle, les motivations et le projet d'évolution du candidat ou de la candidate (durée : 20 minutes). Pour cet entretien le candidat ou la candidate peut apporter un dossier personnel de réalisation et de technologie (processus de fabrication et échantillonnages)

Les résultats sont affichés et figurent sur le site Internet de l'école : www.ensatt.fr, page « formation tout au long de la vie », rubrique Atelier costume à l'issue des épreuves.